

Rapport moral pour l'année 2017

1.4 Pollution du Rhodon constatée le 14 janvier 2017 à partir de la prairie de la Poufile, heureusement les 4 mares de la prairie ne sont pas en relation avec les eaux polluées du Rhodon.

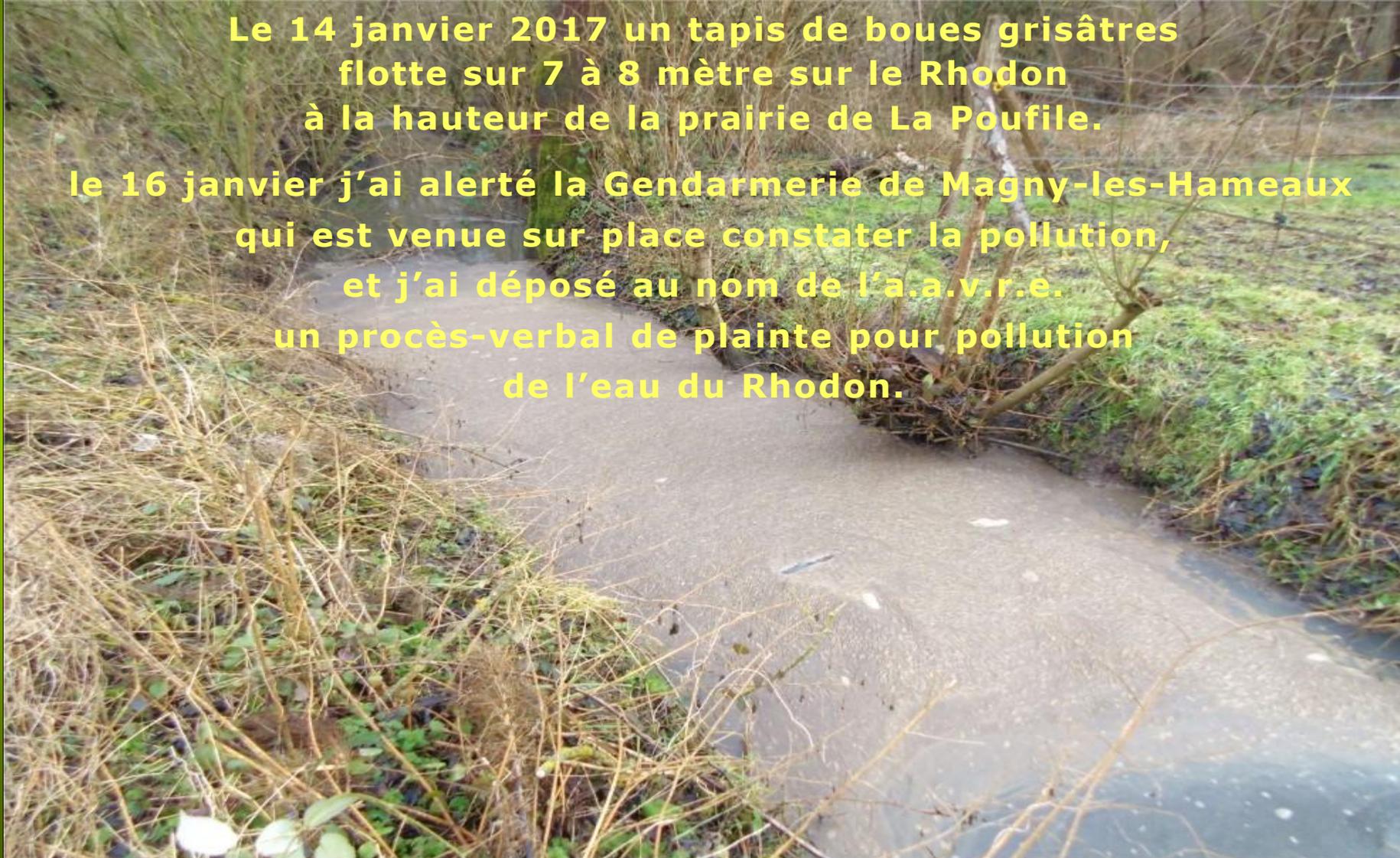


Rapport moral pour l'année 2017

1.4 Pollution du Rhodon concerne les communes du Mesnil-St-Denis, de Magny-les-Hameaux, de St-Lambert-des-Bois, de Milon-La-Chapelle et de St-Rémy-Lès-Chevreuse.

Le 14 janvier 2017 un tapis de boues grisâtres flotte sur 7 à 8 mètres sur le Rhodon à la hauteur de la prairie de La Poufile.

le 16 janvier j'ai alerté la Gendarmerie de Magny-les-Hameaux qui est venue sur place constater la pollution, et j'ai déposé au nom de l'a.a.v.r.e. un procès-verbal de plainte pour pollution de l'eau du Rhodon.



Rapport moral pour l'année 2017

1.4 Pollution du Rhodon, présente dans le parc des ruines de l'Abbaye de Port-Royal-des-Champs, commune de Magny-les-Hameaux.



La Gendarmerie a fait le 16 janvier les prélèvements d'échantillons des boues pour analyse en laboratoire.

Le laboratoire chargé de les analyser les a refusés car ils ont été transmis au-delà du délai maximal de 48h.

Photo du 17/02/2017

Rapport moral pour l'année 2017

1.4 Pollution du Rhodon, commune de Saint-Lambert-des-Bois .

**j'ai sollicité en mai les maires de la vallée, le Parc et l'UAPNR
pour déposer un recours,
un seul n'a pas répondu, le maire de Saint-Lambert.**

Saint-Lambert Le Rhodon photo du 04/02/2017